



MONTFERRAND

SOMMAIRE

- p. 2 / 3 - Travaux
- p. 4 / 5 - Vie du village
- p. 6 / 7 - Initiatives citoyennes
- p. 8 / 9 - Ecole de l'Auta
- p. 10 / 11 - Commissions
- p. 12 / 13 - Associations
- p. 14 - Réunions du Conseil Municipal
- p. 15 - Montferrand en images
- p. 16 - Actualités

67

EDITO DU MAIRE

L'année 2020 restera, à tout jamais, gravée dans nos mémoires. Nous avons découvert, avec l'apparition de la COVID 19, des mots jusque-là inconnus de notre vocabulaire comme confinement, distanciation sociale, gestes barrières, télé-travail, etc. Avec l'arrivée du déconfinement de mai, nous nous sommes autorisés un certain relâchement en trouvant des raisons plus ou moins légitimes de déroger aux règles dictées par l'Etat, malgré la menace d'une seconde vague.

Cette deuxième vague impacte nos vies depuis maintenant quelques semaines. Elle nous a d'ailleurs plus durement frappés et j'adresse tous mes vœux de bon rétablissement à celles et ceux qui ont dû subir les effets néfastes de cette maladie.

Les conséquences sont impressionnantes, des milliers de décès, des personnes affaiblies, du chômage de masse, un déficit global annoncé, pour l'année, de 250 milliards d'euros.

Malgré les promesses de soutien de l'Etat, bon nombre de personnes vont « rester sur le carreau », au premier rang desquelles les artisans et commerçants contraints et forcés de baisser leur rideau. J'adresse tout particulièrement mon soutien aux gérants du restaurant « Le Pas de Naurouze » et du camping « St Laurent ». Que 2021 leur permette une réouverture définitive.

Si plusieurs vaccins nous laissent espérer une sortie de crise sanitaire, qu'en sera-t-il des conséquences financières désastreuses que va laisser cette pandémie ?

Il faut espérer un sursaut et une prise de conscience collective de la situation économique dans laquelle nous sommes. Pourquoi bon nombre d'entreprises peinent à recruter du personnel et ont recours à de la main d'œuvre étrangère pour renforcer leurs effectifs ? Où sont nos concitoyens sans emploi ? Espérons que les nouveaux mots à la mode pour 2021 soient TRAVAILLER PLUS pour PRODUIRE, pour VENDRE, pour EXPORTER. Souhaitons que l'Etat nous libère des contraintes administratives, qu'il libère les énergies pour retrouver de l'aisance et de la richesse.

C'est dans ce contexte que nous pourrons entrevoir des jours meilleurs, pour mieux financer notre protection sociale si généreuse : payer les retraites bien méritées de nos aînés, améliorer notre quotidien et notre cadre de vie, retrouver des services publics de qualité.

Pour l'heure, je vous souhaite de passer de bonnes fêtes de fin d'année entourés de ceux qui vous sont chers, dans le respect des règles sanitaires.

La traditionnelle cérémonie des vœux n'aura pas lieu en 2021. Je vous présente, avec un peu d'avance mais tout autant de fraternité et d'amitié, au nom du conseil municipal, tous mes vœux pour la nouvelle année. Qu'elle nous permette, avec lucidité et espérance, d'entrevoir un avenir plus rose.

Bien à vous

Christophe Pradel

TRAVAUX

PROJETS & REALISATIONS



Déménagement de la Mairie

Depuis la fin du mois d'Août, notre mairie a retrouvé un nouveau visage, une nouvelle façade et de nouveaux bureaux.

En effet, ce bâtiment vieillissant nécessitait une mise aux normes tant pour son accessibilité que pour sa sécurité (les bulletins municipaux précédents ont évoqué toutes les phases de travaux et les surprises rencontrées).

Le déménagement et l'aménagement se sont bien déroulés et nous remercions l'ensemble des personnels, élus et administrés qui ont participé activement à ces opérations.

Nombreux sont les Montferrandais qui ont déjà fait connaissance avec les nouveaux locaux et, si vous ne l'avez pas encore fait, nous vous invitons à vous y rendre individuellement pour vos démarches car aucune manifestation publique ne peut être réalisée actuellement compte tenu des contraintes sanitaires en vigueur.

Comme à l'accoutumée, le meilleur accueil vous sera réservé dans ces nouveaux locaux mieux adaptés et plus fonctionnels.



Travaux d'entretien

Oui, nous pouvons dire qu'au début de l'été, l'entretien régulier de Montferrand avait pris du retard.

À cela, plusieurs raisons :

- Notre cantonnier Laurent, en arrêt de travail depuis le 18 mars.
- Damien, présent mais en alternance pendant la première phase Covid 19 (soit du 16 mars au 11 mai).

Sans doute, notre village mériterait plus d'heures de présence des agents.

Pour remédier à tout cela, la CCCLA a mis à notre disposition Jean-Michel de Almeida le mardi et le jeudi. Nous avons, également, décidé de nous faire aider par Nicolas Betton, auto-entrepreneur, une ou deux fois par semaine, d'autant que Damien est parfois en stage, en ce moment.

Bien nous en a pris puisque le retard a été rattrapé et les stations d'épuration n'ont jamais été aussi propres.

Nous avons eu un problème tout un week-end sur le poste de relevage de Naurouze que nous avons surveillé et fait marcher manuellement. Des problèmes

amplifiés par le fait que des personnes n'écoutent pas les consignes données régulièrement par la mairie. Les bacs à roseaux des stations du village et des Metches Basses viennent d'être curés et la CCCLA, compétente, a demandé des devis pour changer les chasses d'eau de ces stations devenues vétustes et ne fonctionnant plus très bien.

Suite à la 2^{ème} vague de la COVID 19, nous avons annulé la journée citoyenne et il est certain que toutes ces heures passées ensemble vont manquer à l'entretien général.

Heureusement, des actions ont été menées :

- Démontage parvis de la Mairie,
- Nettoyage dans le village,
- Nettoyage du local de l'ancien ébéniste,
- Nettoyage du cimetière de St Laurent,

Et j'en oublie.

Merci à ceux qui se sont investis, beaucoup du nouveau conseil municipal et un grand merci à Jean-Paul Bernier.

Régis Bondoui

Éclairage public

Avec l'aide du cabinet d'études CETUR, nous avons déposé un dossier afin d'obtenir des subventions pour la 1^{ère} phase de la rénovation de l'éclairage public avec des lampes « Led ». Cette phase va concerner les chemins du Saoulou et du Barri Pitchou ainsi que la rénovation de l'éclairage au croisement de la D 6113 (Naurouze-Montferrand) afin de sécuriser ce carrefour compte tenu que certains enfants prennent désormais le car scolaire à cet endroit.

Dernier point sur l'éclairage : des dysfonctionnements étaient fréquents autour de l'école. La société CEGELEC est venue changer le module de la pendule. Tout est rentré dans l'ordre, avec début d'éclairage à 19h, fin à 8h (coupure entre 0h et 6h sauf le samedi), tout cela en tenant compte des changements d'horaires été / hiver.





TRAVAUX

PROJETS & REALISATIONS

Nettoyage des stations d'épuration

Voilà c'est prêt, nos stations d'épuration (village et Metches Basses) ont retrouvé un état de bon fonctionnement à la suite de travaux de nettoyage pratiqués sous pilotage de la CCCLA.

L'opération, d'une durée de deux jours complets, a consisté à curer les stations pour enlever les boues (c'est un « encrassement normal » qui impose ce nettoyage à périodicités régulières). Trois rotations ont été effectuées pour transporter ces boues vers une plateforme dédiée au compostage : au total 26 tonnes.

Pour accéder aux filtres à curer, il était nécessaire d'enlever les roseaux qui repartiront naturellement pour jouer leur rôle ; en attendant il faut veiller à désherber régulièrement les filtres.



PPRI - Plan Prévention des Risques Inondation

Une première réunion a eu lieu le 29 octobre à Castelnaudary orchestrée par la DDTM (Direction Départementale des Territoires et de la Mer). Suite aux inondations du 15 au 16 octobre 2018, des données ont été enregistrées et avec l'appui d'un cabinet d'études, les aléas et les enjeux vont être affinés pour aboutir à une cartographie des zones vulnérables. Nous nous donnons deux années pour finaliser et dès lors, nous pourrions demander des subventions pour travaux.

Avec l'ancien conseil municipal, nous avons déjà fait des études pour deux bassins de rétention et il convient désormais d'analyser les chiffrages.

Syndicat du FRESQUEL

(77 communes + 7 EPCI)

Les élections se sont déroulées le 15 septembre 2020 avec la réélection de Mr Jacques DIMON (maire de Pennautier) à la présidence.

Les plus gros dossiers en cours sont les barrages à clapets de Pezens et de Pennautier.

Plus proche de nous, suite aux inondations d'août 2018 et avril 2019, des travaux vont être entrepris sur le Tréboul, communes du Mas Saintes Puelles et de Castelnaudary avec notamment le remplacement du pont situé avant le lycée Germaine Tillion.

Par ailleurs, des travaux de « désembaclement » ont eu lieu sur la Dure, Le Gazel, La Vernassonne et le Fresquel sur 33,6 km.

Le représentant de la commune est Régis Bondoui, son suppléant Régis Pugnier.

CCCLA

Du côté de la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois, l'année 2020 a été consacrée à gérer et amortir les effets financiers et matériels de la pandémie. Même s'il est prématuré de le dire, l'investissement de l'ensemble du personnel communautaire et la gestion rigoureuse sur le plan financier nous permettent de sortir sans encombre de cette année particulièrement difficile. Si l'épidémie de COVID régresse rapidement, nous pouvons envisager le mandat avec une certaine sérénité.

Le projet communautaire qui est en cours d'élaboration, sera à la hauteur des espérances de chacun, dans un cadre financier strict, pour ne pas avoir recours à une augmentation de la fiscalité.

Depuis le 1^{er} janvier 2018, la compétence de l'eau et de l'assainissement est gérée par la CCCLA. A ce sujet, nous sommes en train de renégocier le contrat de l'eau potable qui arrive à son terme. 23 communes sont concernées dont Montferriand. Le choix a été fait de rester en délégation de service public (DSP). Pour l'instant, Suez assure la continuité du service. Le nouveau contrat prendra effet le 1^{er} janvier 2022. Le service de l'assainissement collectif reste, quant à lui, en régie au moins jusqu'en 2024.

La convergence de l'ensemble des contrats en DSP arrivera à échéance en 2028, ce qui nous laisse le temps de réfléchir au basculement des 43 communes vers une option en régie de l'eau et de l'assainissement.

DSP ou régie, les débats sont ouverts.

SYADEN

Début septembre, le nouveau bureau du SYADEN (Syndicat Audois d'Energies et du Numérique) a été élu. Si le président, Régis BANQUET, reste en place, Jean-Paul BERNIER qui était l'un des vice-présidents a arrêté ses fonctions à la mairie et donc au SYADEN. Merci pour tout ce qu'il a fait et les dossiers actuels sont ceux préparés par Jean Paul :

. 1^{er} dossier : la ligne électrique reliant « Prat » (face au Ségala) à Mandore était vétuste et la ferme de « Mandore » était sous-alimentée.

Réunion sur terrain le 10 septembre pour effacer la ligne existante et la remplacer par une nouvelle ligne renforcée en bord d'autoroute. Finalement, devant la difficulté de travailler avec les ASF, il a été décidé d'enterrer la nouvelle ligne, bien que le coût soit 3 fois supérieur.

. 2^{ème} dossier : le 16 octobre. Sécurisation basse tension « La Rigole » sur poste « Obélisque ». La ligne « barrière de Las Peyres » / ferme La Rigole (Mr Mme Pech) / maisons Lannes et Fox-Da Rocha (ancienne maison Nardizzi) va être démontée et enterrée avec un fongage sous la D 6113 au niveau du portail du hangar de la famille Pech. Ces travaux devraient débuter autour du 1^{er} décembre.

Le représentant de la commune est Régis Bondoui, son suppléant Alain Marsac.

VIE DU VILLAGE

À SAVOIR

Attestations de déplacement : les personnes ne disposant pas d'une imprimante à leur domicile peuvent récupérer, en mairie, des attestations de déplacement liées au confinement, ou tout autre document à venir.

Lecteur puce électronique : la mairie s'est vue attribuer un lecteur de puces électroniques pour accéder au fichier national d'identification des animaux carnivores domestiques. Cet appareil pourra vous être prêté si vous trouvez un chat, un chien, ... Si l'animal est pucé, son maître pourra être prévenu.

Recensement des jeunes : dans le trimestre qui suit leur 16^{ème} anniversaire, les jeunes, filles et garçons, doivent se faire recenser en mairie pour la journée d'appel. Ils doivent se présenter munis de leur pièce d'identité et du livret de famille. Cette formalité permet la délivrance d'une attestation de recensement, indispensable pour se présenter aux épreuves du baccalauréat, du permis de conduire, aux concours de la fonction publique, ...

Réseaux télécommunications :

- **Abords :** Les services d'Orange rappellent que « *l'entretien aux abords des réseaux de télécommunications (débroussaillage, élagage, abattage, ...)* est une obligation légale à la charge du propriétaire, du fermier ou de leurs représentants ». De ce fait, nous vous demandons durant la période hivernale favorable à ce genre d'intervention, de bien vouloir procéder à l'émondage de tous végétaux se situant au droit des câbles téléphoniques et situés sur votre propriété.
- **Dommages :** lorsque vous constatez un dommage sur un câble ou un poteau téléphonique, relevez le numéro gravé sur l'étiquette bleue du poteau et transmettez-le au secrétariat de mairie en mentionnant la localisation et les dégâts (fil décroché, poteau penché ou cassé, ...).

Listes électorales : les nouveaux Montferrandais qui n'auraient pas encore fait la démarche, sont invités à s'inscrire sur nos listes électorales. Pour se faire, merci de vous présenter au secrétariat de mairie muni d'une pièce d'identité et de votre ancienne carte d'électeur. Vous pouvez également effectuer la démarche directement par internet. N'attendez pas ! En 2021, deux scrutins seront organisés : élections départementales (initialement prévues en mars) et régionales (en décembre). Au vu des circonstances actuelles, le regroupement de ces deux consultations semblent prévaloir, sans pour autant que nous en connaissions la date.

Pour votre information, l'arrêté préfectoral instituant la nouvelle commission de révision des listes électorales est paru. Sont membres :

- conseiller municipal : titulaire, Mr Régis PUGINIER ; suppléant, Mr Philippe RIVIERE
- délégué de l'administration (préfecture) : titulaire, Mr Jean-Claude ALIES ; suppléante, Mme Line SEVERAC
- délégué du tribunal : titulaire, Mr Philippe BENOIST ; suppléant, Mr Jean-Paul BERNIER.

Coup de balai !

Les conseillers municipaux donnent de leur temps, sont actifs et effectuent des tâches opérationnelles chaque fois que la commune a besoin d'eux. Ce fut le cas, par exemple, suite au départ du menuisier dont l'entreprise mise en dépôt de bilan a libéré le local municipal sans payer les derniers loyers et en laissant le local dans un état déplorable. Le local devait être vidé et nettoyé pour être remis en location. Les conseillers se sont investis pendant deux samedis et le bâtiment est désormais disponible. La mairie recherche un nouveau locataire pour ces 250 m² environ.

Nos conseillers n'ont pas hésité à faire ce travail eux-mêmes, ce qui contribue à alléger les finances de la commune puisqu'il n'y a pas besoin dans ces conditions, de faire appel à une entreprise extérieure. Deux matinées ont été nécessaires pour évacuer les « encombrants », balayer et aspirer la poussière de bois.



Réseau électrique

Fin octobre/début novembre, nous avons tous constaté de nombreuses micro-coupures sur le réseau électrique. A la suite, nous avons contacté Enedis et le 4 décembre, nous avons réceptionné les informations suivantes :

La commune de Montferrand est desservie en électricité par trois « départs » appelés « Ségala », « Montferrand », « pompage Naurouze », depuis un poste source « Avignonet ».

Le « départ Montferrand » alimente 26 postes sur le territoire de la commune, soit la quasi-totalité des Montferrandais.

Les 34 micro-coupures de 2020 (dont 7 sur la journée du 3 novembre) sont la conséquence de la mise en fonctionnement de protections installées sur le réseau pour garantir la continuité de fourniture.

Les aléas climatiques liés au frottement des branches d'arbres sur les lignes, notamment les lignes à moyenne tension, perturbent la desserte.

Aussi, un important chantier d'élagage a débuté en novembre et prendra fin en février : la qualité de fourniture devrait être sensiblement améliorée.

Armoire chauffante

Le Père Noël a débuté sa tournée début décembre, pour Annie, Nathalie et Véronique à la cantine. La cuisine a été dotée d'une armoire chauffante fonctionnelle et suffisamment spacieuse pour 60 à 65 repas par jour. L'ancien modèle a été transporté à la salle des fêtes pour son utilisation en des temps meilleurs. L'acquisition de cette armoire a été faite auprès des établissements Izard à Limoux : difficile de faire plus local !



Protéger nos données informatiques contre la cybercriminalité

Ordinateurs, tablettes, smartphones, ces outils sont d'usage courant pour la plupart d'entre nous et malheureusement des bandits sont aux aguets pour voler des informations confidentielles et/ou perturber voire bloquer nos systèmes informatiques. La gendarmerie s'est dotée d'une équipe de spécialistes ; si vous êtes victimes d'un piratage vous pouvez les contacter, et dès maintenant suivre leurs conseils :

- Changer vos mots de passe en faisant preuve d'imagination pour en créer de nouveaux (un robot est capable de découvrir en 1 heure seulement un mot de passe de 8 caractères ; il est donc préférable de choisir un mot de passe plus complexe avec plus de caractères spéciaux).
- Choisir des mots de passe différents pour chaque application. Pour s'en souvenir, soit le petit cahier manuscrit, soit un procédé mnémotechnique (par exemple un code suivi du nom de l'application).
- Ne pas hésiter à mettre à jour vos logiciels et applications. Cela corrige des anomalies.
- Faire des sauvegardes et de préférence sur un média externe.
- Éviter d'utiliser des clefs USB qui vous sont offertes (elles peuvent contenir un espion).
- N'ouvrez pas les pièces jointes ou les liens d'un courriel douteux (idem risque espionnage).
- Choisir les sites officiels sécurisés (https - vérifier le s final dans la barre d'adresse du site).
- Rester discret : ne jamais communiquer en ligne des données confidentielles.
- Éviter de se connecter sur un wifi gratuit d'autant plus si vous n'avez pas d'anti-virus efficace.



Mais attention aussi avec des objets connectés. Drones, domotique, caméras connectées etc. permettent à des spécialistes malveillants de récupérer des données voire même de contourner des systèmes de protection : si techniquement vous pouvez commander à distance (via internet) l'ouverture de votre portail, alors un pirate pourra le faire également. Précaution : dès l'achat, changer identifiant et mot de passe.

Pour déclarer et/ou se faire aider : cybermalveillance.gouv.fr

Déclarer les anomalies constatées à la mairie qui pourra solliciter l'équipe de gendarmerie spécialisée « cybergend'11 ».

Tous contre l'Ambroisie

Plus exactement, l'ambroisie à feuilles d'armoise !

A l'heure où toute la planète (ou presque !) se bat contre une pandémie sans précédent, il ne faut surtout pas oublier aussi que d'autres combats continuent, assez impactants pour la vie future et la santé de tous.



En effet, cette plante, très invasive, s'est dispersée sur tous les continents, toujours par le biais des activités humaines.

Dès 1863, elle débarque sur le territoire qu'elle colonise peu à peu, inexorablement si nous n'agissons pas de concert.

Son pollen est très allergisant et nos agriculteurs découvrent une rude concurrente à leurs cultures, devenant même résistante à différents herbicides utilisés.

Même si jusqu'à 2018, l'Aude a été épargnée, la Haute-Garonne, elle, est très touchée et si nous ne faisons rien, cette plante se répandra comme une trainée de poudre.

Aussi, une commission de surveillance sur chaque commune française a été mise en place. Au sein du village, c'est Frédéric Gilis qui est notre référent AMBROISIE mais nous sommes tous des sentinelles en puissance. Aussi, si vous repérez cette plante et si vous souhaitez être actif dans cette lutte, vous devez contac-

ter la mairie au 0468601055 ou par mail à montferand.mairie@orange.fr.

Le rôle du référent, alors prévenu, sera de recenser les plants, de mettre en œuvre les actions adéquates pour les faire éliminer dans les règles de l'art et de mettre à jour le site internet dédié.

Par contre, si l'ambroisie n'est pas encore très présente sur nos terres, il existe chez nous deux plantes fortement toxiques : il s'agit de la Datura communément appelée herbe du diable et du Xanthium ou Lampourde glouteron (voir lien <https://jardinage.lemonde.fr/dossier-594-datura-spp-fleurs-trompettes-toxiques.html> et <http://especes-exotiques-envahissantes.fr/espece/xanthium-strumarium/> entre autres). Comme il n'y a pas à ce jour de protocole spécifique à leur éradication, c'est à chacun de nous d'agir en citoyen afin de limiter leur prolifération pour le confort et le bien de tous(tes).

Vous pouvez aussi vous documenter en compulsant le dossier très complet « Guide de gestion de l'ambroisie à feuille d'armoise » disponible sur le site de la commune : www.montferrand-seuil-de-naourouze.fr



INITIATIVES CITOYENNES



Actes citoyens : bravo !

Beaucoup de Montferrandais participaient chaque année à la « journée citoyenne » en consacrant une journée à des travaux d'intérêt collectif sur la base d'un programme établi par la municipalité. Il n'a pas été possible d'organiser cet événement cette année pour des raisons de confinement. Mais l'ardeur de certains à participer activement à l'embellissement du village les a conduits à œuvrer seuls et à faire eux-mêmes des travaux dans l'intérêt général.

Quelques exemples sont rapportés par les photos ci-dessous.

Et surtout d'autres ont agi avec enthousiasme, anonymement, mais ravis de contribuer au bien vivre à Montferrand. Seulement quelques situations ont été connues mais que chacun en soit remercié.

Ces actes citoyens se manifestent soit pour répondre à une circonstance ponctuelle soit pour entretenir durablement le village.

C'est ainsi que Lucie a naturellement porté secours à une personne tombée sur la voie publique. En attendant l'arrivée des secouristes pompiers elle échange avec la victime, la soulage physiquement et moralement, du mieux qu'elle le peut, sans affolement, dans le calme.

C'est ainsi qu'Isaure regrettant que la végétation ait envahi une des nombreuses croix du village en bord de chemin a pris du temps sur ses vacances pour la nettoyer avec sécateur et gants pour lui rendre sa splendeur.

Également de nombreux Montferrandais participent, de leur propre initiative, à l'entretien de la voie publique devant chez eux et même plus loin pour que beaucoup en profitent en créant un ensemble de plusieurs kilomètres : Guy en nettoyant des fossés ; Jean-Paul en entretenant et en ré-ouvrant des chemins ; Sabine, Christophe, Michel, Yohan, Dominique et Dorian en tondant les banquettes, Georges en enlevant les animaux morts, etc.

Tous vos élus trouvent ces initiatives remarquables, vous remercient et souhaitent que les exemples cités soient un encouragement pour l'ensemble des habitants de Montferrand à contribuer ainsi « au bien vivre à Montferrand ».



Écluse de l'Océan, sentier rive gauche du Canal du Midi.



Église de Saint-Pierre, porte d'entrée

Rénovation peinture à l'église Saint-Pierre

À plusieurs reprises déjà, Bertrand a contribué à la rénovation de l'intérieur de notre église Saint Pierre. L'autel, la sacristie, les chapelles de chaque côté de la nef ont retrouvé un éclat grâce à ses interventions. Récemment, il a mis tous ses efforts pour repeindre les soubassements et la porte d'entrée. Le résultat est plus que satisfaisant puisque l'église devient plus claire.

Cette église qui est souvent visitée par des touristes méritait bien ce renouveau. Merci Bertrand de contribuer ainsi à la renommée du village.

La croix de Las Touzeilles

Cette croix en pierre ré-apparaît, et avec elle toute la dimension symbolique d'un monument si simple d'apparence. N'oublions pas que ce sont nos ancêtres qui ont érigé cette croix et que, s'ils ont disparu, leurs champs restent là et leur croix aussi, pour rappeler leur présence et leur foi, que beaucoup partagent encore aujourd'hui. ».



Isaure Bernard, famille de Verneuil

Nettoyage de l'église de Saint-Laurent

Notre église de Saint Laurent est peu utilisée mais tous les Montferrandais y sont attachés. Ainsi lorsqu'une cérémonie doit s'y dérouler, plusieurs se portent volontaires pour assurer le nettoyage afin que notre église se présente avec ses meilleurs atours.

Merci pour cet acte bénévole et citoyen, preuve d'un dévouement pour des causes collectives, nul doute que tous les participants à la cérémonie garderont le souvenir d'un village attrayant.

Quelques semaines auparavant, des personnes dévouées s'étaient occupées de l'extérieur : plantations dans les bacs à fleurs, tonte des espaces verts...

Merci à eux.



Gisèle, Rachel, Marie, Paulette.

INITIATIVES CITOYENNES

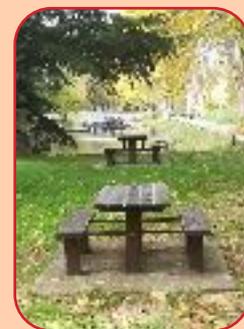


Rénovation des tables du Seuil de Naurouze

Le seuil de Naurouze accueille chaque jour de nombreux promeneurs et dès que le temps est clément, nombreux sont les visiteurs qui utilisent les tables de pique-nique. Ces tables, installées naguère par l'Association Patrimoine et Culture, vieillissent un peu plus chaque jour. Chaque année des bénévoles, à l'occasion de la journée citoyenne, contribuent à leur remise en état.

Cette année, courant octobre, deux Montferrandais ont rénové en totalité une table à proximité de l'écluse de l'océan. Ce fut un gros travail à entreprendre et une belle réussite technique quant au résultat. Bien sûr elle servira encore aux pique-niqueurs mais il est fort remarquable qu'elle profitera à tous les promeneurs qui verront désormais une très jolie table. Jugez plutôt : le plateau a été changé avec des planches de 4,5 cm ; la peinture s'accorde parfaitement à l'ensemble du site ; un joint en silicone contribuera à la solidité même par mauvais temps. Bravo les artisans bénévoles et merci.

L'exemple ayant été donné, il faudra continuer à l'entretenir régulièrement.



Des incivilités. Hélas !

Dépôts sauvages interdits - J'aime mon territoire : Halte aux dépôts sauvages !

Se débarrasser de ses déchets encombrants ou autres au pied des conteneurs ou au bord des fossés est un comportement irresponsable mais malheureusement encore trop fréquent.

En effet, en plus de dégrader le paysage et d'augmenter les charges financières supportées par la commune et ses habitants, ces actes d'incivilité provoquent la colère des riverains.

Un déchet en appelle toujours un autre. Chacun doit s'efforcer de ne pas être un des maillons de cet incivisme. Il est rappelé que tout dépôt sur la voie publique est passible d'une amende.



Agir ensemble pour un environnement plus propre !

Ce message avant même d'avoir été diffusé sur ce bulletin a été mis en application, avec succès, par un habitant du hameau d'En Bonis. Plusieurs fois, il a été constaté que les conteneurs du hameau étaient remplis de placoplâtre et autres déchets de chantier. Nul doute, compte tenu du volume et de la répétition, qu'il s'agit d'un dépôt par une personne extérieure au village. Une famille s'étant trouvée présente au moment du déversement, elle a fait les remarques au pollueur. Bien sûr, celui-ci a mal pris l'observation mais le résultat était atteint : depuis cette intervention il n'y a plus eu de dépôt de ce genre.



Du côté du SMICTOM

Depuis le 1^{er} juillet 2018, le mode de collecte des ordures ménagères a changé. L'aménagement de nos points d'apport volontaire (PAV) a été un peu mis en sommeil pour faire face aux exigences financières dues à la crise sanitaire. Ils ont été reprogrammés pour le 1^{er} trimestre 2021, dès que l'entreprise S2GP chère à la famille Pérès pourra intervenir.

Les consignes de tri sont globalement bien respectées, même si des marges de progression sont encore et toujours possibles. Les masses de déchets ultimes, à savoir les sacs noirs et les encombrants, diminuent sensiblement. La mise en œuvre des nouvelles consignes de tri dans la quasi-totalité des communes du SMICTOM va bien évidemment confirmer cette tendance. Dès fin 2021, l'ensemble des communes appliquera ces nouvelles règles.

Les enjeux sont très simples : Trier pour permettre le recyclage de tout ce qui peut l'être et ainsi, échapper à la fameuse TGAP (taxe générale sur les activités polluantes). Pour information, celle-ci passe, en 2021, de 27,50 €/tonne à 40,70 €/tonne pour atteindre, en 2028, 71,50 €/tonne. Sans baisse des tonnages pour compenser, l'impact financier sera alors, a minima, de 15 €/habitant/an avec des conséquences importantes sur la TEOM.

Ne relâchez pas vos efforts de tri, la balle est dans votre camp. Une réflexion est également menée au SMICTOM comme au COVALDEM (Collectivité de Collecte et de Valorisation des Déchets Ménagers de l'Aude), sur le devenir de la filière des déchets verts, l'enjeu étant d'éviter que ces derniers ne se promènent et fassent de kilomètres pour rien sur des camions. Pourquoi confier à d'autres ce que nous pouvons faire nous-même ?

Nous vous tiendrons informés de l'avancée de ces réflexions qui prendront en compte le cadre réglementaire dicté par la DREAL (Direction Régionale Environnement, Aménagement, Logement).

Pour l'heure, poursuivez le tri et utilisez les déchetteries.

Kiosque Vous souvenez-vous du kiosque sur le bassin octogonal de Naurouze ? Ce kiosque avait été le décor d'une saynète de théâtre jouée par nos écoliers ? Et voilà, l'armature et le plancher ont été volés.

Incivilité et délinquance, sans commentaire.



ECOLE DE L'AUTA



Nouvelles de l'école de l'Auta

De la scolarité 2020/2021 de nos enfants, nous garderons le souvenir particulier d'un fonctionnement perturbé. L'année précédente s'est terminée, après un confinement à domicile, avec un rythme d'école « à mi-temps » car il a fallu organiser des demi-groupes d'enfants en classe. Puis tous les espoirs sont revenus avec l'accueil des nouveaux écoliers qui se préparaient avec bonheur à connaître une saison scolaire normale avec des copains et copines.

Mais le virus étant toujours autour de nous, il a fallu une organisation adaptée où précautions et éducation sanitaire remplaçaient les sorties, les visites, les randonnées, les séances piscine ou cinéma, etc. Pour les tout petits toutefois quelques promenades ont été maintenues si le temps était clément.

Même la fête de Noël a pris une tournure différente puisque le Père Noël a respecté les consignes d'interdiction d'entrer dans les classes, les cadeaux ont été déposés devant la porte !

Les TAP (Temps d'Activité Périscolaire) aussi ont subi un impact ; pas en termes d'accueil ou de jeux mais, contraintes sanitaires obligent, il y eut moins d'activités proposées.

Et puis les masques, obligatoirement portés, ne sont pas synonymes de carnaval ... autre époque !

Pour mémoire, nous rappelons que les menus du réfectoire sont préparés sur place par le personnel communal ; les menus de la semaine sont affichés sur la porte du réfectoire et sur le site internet de la mairie.



L'école vue par les enfants

Outre le programme scolaire, les petits Montferrandais découvrent le monde et éveillent leur curiosité grâce à des maîtresses impliquées.

En classe des Boutons d'or, on apprend à se laver correctement les mains avec une comptine.

Le jeudi matin, c'est « goûter de dégustation ». On a découvert l'ananas en morceaux et en jus, le raisin noir et le raisin blanc (celui de la treille de l'école), la soupe de potiron, le velouté de cèpes, et les champignons de Paris coupés en rondelles.

En classe des Coquelicots, chaque vendredi c'est musique offerte par maîtresse ! On écoute 3 musiques et on désigne notre préférée. Classique, opéra, gospel, chansons anciennes, comptines, on découvre tous les styles.

Chaque après-midi, on doit deviner un mot à l'aide de 4 indices si au 4ème indice on n'a pas trouvé, c'est perdu !

En classe des Violettes : pour travailler le repérage dans l'espace et travailler sur le plan de la classe, on a fait une mini course d'orientation et des petits parcours dans la classe à l'aide d'objets cachés.

En classe des Pastels : Suite aux discussions sur les attentats et le terrorisme, on réalise une affiche collective rassemblant des dessins autour de ce thème. Notre travail s'appuie sur des lectures et notamment un livre « Les attentats expliqués aux enfants » édité par Mon Quotidien, le magazine auquel nous sommes abonnés.



ECOLE DE L'AUTA

Les verbatims d'enfants

« J'aime/j'aime pas » des élèves de l'école de l'Auta :

« J'aime la récréation mais j'aime pas l'école »
R. 5 ans.

« J'aime les maths mais pas la grammaire » L. 9 ans

« J'aime bien faire dodo à l'école mais j'aime pas la récréation parce que je fais que tomber » E. 3ans.

« J'aime la garderie, la classe, Eythan et Lenny » D. 2 ans et demi.

« J'aime l'école pour voir mes copains, faire sport, anglais, musique et découverte du monde. J'adore la production d'écriture où je dois inventer mes propres histoires. Je n'aime pas l'orthographe et les mathématiques » A. 8 ans.

« J'aime voir mes copains, faire sport, anglais, musique et découverte du monde et je n'aime pas tout le reste ! » M. 7 ans.

« J'aime travailler, jouer à cache-cache et dessiner des soleils. J'aime pas que maitresse me gronde » B. 4 ans

« J'aime faire la récréation, jouer avec mes copines, travailler, la cantine, faire du découpage, quand maîtresse lit des histoires, la sieste. J'aime pas quand mes copines ne jouent pas avec moi » E. 3 ans.

« J'aime jouer avec mes copines, lire les histoires, prendre des livres à la maison, la récréation pour jouer, apprendre à lire et à écrire, faire la phrase que je veux dans le cahier, apprendre à faire les majuscules. Je n'aime pas la macédoine, les tomates, les carottes en petits morceaux pas cuites (carottes râpées) et le pâté ; je n'aime pas qu'on soit séparés dans la cour de récréation » C. 6 ans.

« Je déteste les mathématiques mais j'adore la grammaire. Je déteste le masque mais ce qui est mieux c'est que maintenant on a le droit d'un petit peu se toucher (interdit lors du premier déconfinement) » L. 8 ans.

« J'aime mon doudou et j'aime pas le masque mais moi je le mets pas. La pâte à modeler je l'aime ! »
P. 3 ans.

« Moi ce qui me plaît le plus, c'est les blagues, avec maitresse on a deviné les mots : jeux de cartes, la couture, la boxe. Ce que je n'aime pas c'est le masque »
L. 5 ans.

« J'aime la cour et aussi j'aime la cantine quand Nathalie fait des pâtes. J'aime pas quand on mange des légumes et le travail » L. 5 ans.



APE

L'école a repris ; l'association des parents d'élèves aussi mais ses activités subissent les contraintes de la COVID : la mise en place des diverses animations est soumise aux conditions évolutives qui rendent aléatoires les prévisions.



Dans ce contexte, l'APE a tenu son assemblée générale le 28 septembre 2020 afin de renouveler son bureau sous la présidence de Corinne Paut. Vous pouvez contacter l'association par

mail : ape.auta@gmail.com pour avoir des renseignements ou des contacts.

L'équipe en place a priorisé ses actions en décidant de renouveler l'opération « vente de sapins » dans l'optique affichée de financer ainsi des masques en tissu pour les enfants.



COMMISSIONS

TRAVAIL PAR THÈMES



« Les commissions avancent leurs dossiers et travaux pour votre bien-être »

Commission « Affaires scolaires »

23 juillet 2020 : courriel du directeur de cabinet de l'académie de Montpellier présentant le plan de continuité pédagogique pour la rentrée 2020. Trois scénarios sont alors envisagés :

- Circulation modérée du virus : enseignement pour tous en présentiel (la distanciation n'est plus obligatoire dans les espaces clos si elle n'est pas matériellement possible, port du masque obligatoire pour les enseignants et encadrants, nettoyage des locaux et matériels 1 fois par jour ...).
- Circulation active du virus : règles sanitaires plus strictes entraînant une réduction des capacités d'accueil et un enseignement partiel à distance.
- Circulation très active du virus : fermeture des écoles et enseignement à distance.

14 août 2020 : réunion de la commission affaires scolaires avec l'équipe enseignante afin de préparer la rentrée. Le scénario n°1 est annoncé par les autorités. Nous mettons en place un protocole légèrement plus strict que celui demandé, notamment en limitant le brassage entre classes, l'ensemble du personnel s'y étant préparé en juin dernier.

31 août 2020 : vieille de rentrée, derniers préparatifs.

1^{er} septembre 2020 : rentrée scolaire. Le contexte sanitaire interdisant l'entrée des parents dans l'établissement et obligeant le personnel à porter le masque, ce



premier jour à l'école est, à notre plus grand regret, déstabilisant pour les plus petits.

8 septembre 2020 : réunion de rentrée à la salle des fêtes afin de présenter le fonctionnement de l'école et des services périscolaires à l'ensemble des parents d'élèves.

14 octobre 2020 : 1^{ère} réunion technique du personnel des services périscolaires afin de préparer le programme des TAP pour la période suivante.

2 novembre 2020 : alors que le pays est à nouveau confiné, la rentrée des vacances de la Toussaint s'organise dans le cadre d'un protocole sanitaire renforcé, variante du scénario n°2, qui permet un enseignement en présentiel pour l'ensemble des élèves de primaire. Les règles changent : le port du masque est devenu obligatoire dès 6 ans, ce qui nous oblige à l'imposer dans 3 des 4 classes (GS/CP, CE1/CE2 et CM1/CM2), et la distanciation physique doit être maintenue entre les groupes. 4 zones distinctes sont donc matérialisées dans les espaces communs, réfectoire, garderie et cour de récréation.

5 novembre 2020 : 1^{er} Conseil d'école : bilan de cette première période et vote du règlement intérieur des services périscolaires.

Commission « Communication »

Voici une commission qui a œuvré dès le début du mandat du nouveau conseil municipal ; c'était en période de premier confinement et ses membres ont réussi à sortir le bulletin de juin 2020 tout en respectant les consignes du confinement. Les réunions pour échanger sur la forme et le contenu du bulletin avaient lieu par téléphone et audio conférence. C'était nouveau pour tous et le résultat a été atteint.

A peine quelques mois après, la sortie du bulletin de décembre est « sur les rails » ; il faut définir un squelette pour ce bulletin, savoir de quelles photos nous disposons et les choisir, se remémorer le fil du temps écoulé, etc... Bref, le bulletin semestriel que vous avez sous les yeux est un gros travail de préparation et de contacts. Les membres de la commission restent à votre écoute pour améliorer ce document. D'ailleurs, vous trouverez dans ce bulletin n° 67 deux nouvelles rubriques : *Les activités des commissions* et *Les initiatives citoyennes*.

Mais ce n'est pas tout ; déjà en projet, une rénovation du site internet de la commune : chacun peut dire ce qu'il en attendrait et c'est donc l'occasion de le revisiter : www.montferrand-seuil-de-naourouze.fr - A bientôt.

Commission « Travaux »

Poursuivre et terminer les travaux de la mairie et de son parvis était la première priorité de la commission. S'agissant du réaménagement des locaux, les derniers ajustements, les dernières réunions de chantier ont permis de faire le point final et de donner « le feu vert » pour le déménagement. S'agissant du parvis, là aussi une surprise : le béton ayant eu une consistance trop liquide, une partie est à reprendre. Au final, le résultat est là pour accueillir les Montferrandais.

Vivement la fin et le départ des engins pour pouvoir prendre une photo.

Actuellement, nous réfléchissons pour refaire la toiture de l'église et surtout vérifier et consolider la voûte. Tout d'abord, une phase d'études est lancée pour définir les travaux.

La voirie, bien sûr, continue d'être un axe privilégié et « En Bonis » sera notre première intervention.



COMMISSIONS

TRAVAIL PAR THÈMES

« Les commissions avancent leurs dossiers et travaux pour votre bien-être »

Commission « Espaces verts »

Commission active pour l'embellissement du village. Pas besoin de réunion avec parlottes mais surtout une bonne ambiance entre ses membres et une volonté d'agir. Déjà deux exemples.



Le triangle des Pagés. Il a fallu, au moyen d'une débroussailluse, couper l'herbe haute. Il s'est avéré, par la suite, qu'une petite tronçonneuse était nécessaire pour élaguer la base du frêne. Le terrain étant enfin propice aux plantations, nos jardiniers du jour ont troqué les engins à moteur pour une bêche, un pic, et s'attaquer à faire des trous pour y mettre

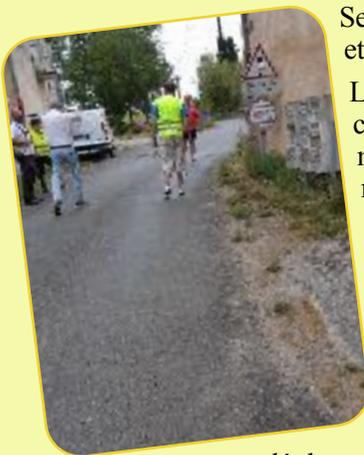


lavandes, romarins et sauges. Un filet géotextile a été posé afin de protéger les petits arbustes. Quelques litres d'eau pour tasser la terre, et le tour était joué.

Le chemin pédestre du tennis. Avec le beau temps, notre équipe s'est rendue au tennis afin d'agrémenter de la même manière, le talus qui surplombe l'allée piétonne. Toute l'équipe s'est empressée de mener à terme cet embellissement du village, avant la tombée de la nuit.

Commission « Sécurité »

Déjà deux réunions de la commission dont le premier objectif est d'apporter des améliorations à mettre en œuvre pour la sécurité d'utilisation de la voirie au sein du village.



Sept membres du conseil municipal participent à cette commission, préparent les dossiers et les présentent en séance de conseil municipal pour validation avant tout engagement.

Les premières réalisations, dont vous pouvez déjà vous rendre compte, ont été consacrées aux élèves de notre école de l'Auta. La prudence doit nous guider : les gros camions ne stationnent plus sur le parking de l'école, les bus ne tournent plus sur le rond-point, la végétation devant le chemin piéton en direction du tennis a été supprimée pour une meilleure visibilité depuis la route, les horaires de l'éclairage public ont été réactualisés.

Ces premières urgences seront suivies d'autres actions. Il est apparu qu'aux alentours de l'école il y a trop d'excès de vitesse, que la limitation à 50 km/h est également dépassée à plusieurs endroits dans l'agglomération, qu'à proximité de l'écluse de l'océan la visibilité est à améliorer, que certains stationnements sont gênants ...

Les membres de la commission analysent concrètement toutes les situations en se déplaçant sur chaque site ; ils proposeront des solutions opérationnelles. Certains investissements demanderont une programmation pluriannuelle, d'autres sont conditionnés par l'obtention de subventions.

Au fur et à mesure de l'avancement des décisions et des travaux, l'information circulera et les projets seront alors détaillés. La patience est nécessaire mais la volonté des membres de la commission sera efficace.

Commission « Défense incendie »

La sécurité des biens et des personnes concernant la lutte contre l'incendie était traditionnellement gérée par l'État ; puis l'obligation d'établir un plan de protection contre l'incendie a été imposée aux communes.

Dans cette optique, il a été confié à la commission « défense incendie » le soin d'analyser et de produire un tel plan. Dans un premier temps, les bornes incendie du village ont été vérifiées et il a été soumis au service des pompiers (SDIS 11) la possibilité d'utiliser les points d'eau constitués par le Canal du Midi et par la Rigole ; ce point est à l'étude.

Au-delà de ces premières approches, la commission doit encore faire de nouvelles propositions concernant les ha-meaux et les habitations dispersées. Dès évolution de ce dossier, une communication appropriée sera à présenter.

ASSOCIATIONS

ASSOCIATIONS

ASSOCIATIONS



Patrimoine et Culture

Président : Régis QUINTA

Contact : 06 37 20 35 85

Faire connaître la richesse du patrimoine de Montferrand

Déjà au premier semestre, l'association a dû annuler ses animations et visites, mais devoir jongler entre deux périodes de confinement c'est vraiment exceptionnel. Les regroupements étant interdits, nos événements internes (se réunir en assemblée générale, festive par habitude, et marquer les souvenirs de 30 années d'existence) sont également reportés mais pas oubliés.

Nous avons bénéficié d'une seule « fenêtre libre » qui a permis de recevoir le public pour les journées européennes du patrimoine. Certes, là également, l'ambiance n'était pas celle des années précédentes ; seulement 50 visiteurs alors que nous en recevions environ 300 et des procédures à respecter : masques et enregistrement des visiteurs. Toutefois, les bénévoles de l'association ont mis tout leur cœur pour nettoyer le site archéologique et pour en faire la visite.

Deux familles de Montferrand ont demandé une visite accompagnée et commentée. L'association les remercie et encourage tous les Montferrandais à prendre contact.



Loisirs Montferrandais

Présidente: Isabelle TORT

Contact : 06 15 14 87 53

Adhérer et participer, c'est pour tout public



L'association des Loisirs Montferrandais a été fortement impactée par la crise sanitaire puisque la vocation de cette association est justement de regrouper des personnes pour des activités de loisirs ; exactement ce qui a été interdit en période de confinement. Certaines activités n'ont pas pu reprendre et pour d'autres, l'adaptation obligatoire en a changé les modalités pratiques.

Seuls, le yoga et la gymnastique ont pu reprendre dans la salle des fêtes en respectant bien évidemment des conditions d'exercice de ces activités qui garantissaient la protection de la santé de chacun (notamment distances entre chaque participant). Puis le second confinement a stoppé cette reprise ; les plus motivés ont toutefois bénéficié des possibilités de cours en visio (gymnastique les mardis et jeudis ; yoga les vendredis). Bref, pour cette année 2020 l'association ne connaîtra qu'un petit nombre d'adhésions mais si vous souhaitez profiter de ses activités, prenez contact car se retrouver dans une bonne ambiance même avec une visio intermédiaire, cela contribue au lien social si bénéfique.

La Cassole

Président : Robert Roger

Contact : 06 83 27 76 97

Toujours un ambassadeur du village.

Nous étions tous habitués à partager les festivités de la fête du cassoulet à la fin août à Castelnaudary. Chaque année, l'association La Cassole Montferrandaise s'activait pour présenter un nouveau char fleuri avec la participation de nombreux bénévoles. Dommage, les

Les Charrettes

Président : Yves Bergnes et Jérôme Guiraud

Contact : 06 23 13 54 43 - 06 82 33 25 45

Pratique du foot en loisir

Cette association est constituée en majorité d'anciens footballeurs issus, le plus souvent, de l'Entente Naurouze Labastide, amoureux du ballon. Ils ont décidé de rehausser les crampons dans la convivialité et la bonne humeur.

L'association compte cette année, 40 licenciés, et est codirigée par Jérôme Guiraud et Yves Bergnes. Elle en est à sa 7^{ème} année d'existence.

Les rencontres se déroulent le vendredi soir à partir de 20h et se terminent par une 3^{ème} mi-temps très amicale autour d'un apéro suivi d'un repas.

Nous remercions les municipalités pour leurs aides et nous organisons 3 à 4 lotos dans l'année et un tournoi vétérans en juin pour subvenir à nos besoins.

Joueurs et sponsors sont les bienvenus. Un apéritif dînatoire est offert aux sponsors pour leur aide généreuse.

Un repas en janvier (salle des fêtes de Montferrand), sauf COVID est offert par l'association à tous ses membres, leurs compagnes et enfants.

Et enfin, pour finir la saison, pour Pentecôte, nous organisons un voyage sur 3 jours, toujours mémorable. Il était prévu en 2020, le New Camp de Barcelone et Port Aventura à Salou, avec un déplacement prévu cette fois en car.

contraintes sanitaires n'ont pas rendu possible l'organisation la fête en août 2020 et notre association est réduite à une inactivité contrainte.

Gardons en souvenir, les excellents résultats des années précédentes pour se préparer à la prochaine fête et pour que le futur rendez-vous soit réussi. L'association invite tous les Montferrandais à la rejoindre dans une ambiance très conviviale.

ASSOCIATIONS

ASSOCIATIONS

ASSOCIATIONS

Les Anciens Combattants

Président : Guillaume CAROL

Contact : 04 68 60 12 53

Une année riche en commémorations

C'est dans un contexte de crise sanitaire et de confinement que la préfecture de l'Aude s'adressait aux mairies pour signifier que la cérémonie de commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918

devait respecter des règles strictes : « pas de public, pas d'écolier, pas de piquet d'honneur militaire, pas de fanfare municipale, pas de vin d'honneur ». Dans ces



La minute de silence

conditions, et parce que « le dépôt d'une gerbe devant le monument aux morts avec moins de 10 personnes présentes était autorisé », la municipalité a rendu hommage aux soldats morts pour la France : dépôt d'une gerbe et lecture de la déclaration du ministère.

Cette déclaration était destinée à attirer l'attention et le souvenir de chacun sur l'anniversaire des 100 ans de la tombe du Soldat inconnu sous l'Arc de Triomphe de l'Etoile et sur les 20 militaires français morts en 2020.

Association de chasse de Montferrand

Président : Claude Pradel

Contact : claude.m.pradel@gmail.com

Les chasseurs : des amis de la nature

Lors de la tenue de la dernière réunion, un nouveau bureau a dû être élu suite à la nouvelle loi chasse de janvier 2020.

Pour le petit gibier, faute de nouveaux candidats, ce sont les mêmes membres qui ont été reconduits.

Président, Claude PRADEL, vice Président, Didier GAIANI, trésorier, Robert GAIANI, secrétaire, Jean-Pierre d'ARAILH.

Cette réunion avait pour objet de :

- Faire le bilan de la saison précédente,
- Définir les perspectives de la saison à venir.

En ce qui concerne le gros gibier, sangliers et chevreuils, l'Association est regroupée avec les communes de Montmaur et Les Cassès pour former l'AICA (Association Intercommunale de Chasse Agréée) des Monts.

Dans la période actuelle et dans le respect des mesures sanitaires liées au confinement, la chasse au petit gibier est suspendue.

Si vous rencontrez, au détour d'un chemin, un faisan ou une faisane muni d'une collerette, sachez que, lâchés dans le département voisin de la Haute-Garonne, ces oiseaux sont destinés à la reproduction.



Association des amis du tennis de Montferrand : 2ATM

Président : Jérôme Cabané

Contact tel : 07 86 88 90 32 ou 06 75 02 82 17

resa.2atm@gmail.com

Un sport et un loisir

L'Association des Amis du Tennis Montferrandais (2ATM) entame la saison 20/21 : les abonnements sont ouverts. Les tarifs demeurent inchangés.

Cette année encore, si les restrictions sanitaires le permettent, des stages de tennis seront proposés pour les petits et pour les grands pendant les vacances scolaires. Nous invitons les personnes intéressées à se manifester auprès de l'association.



Nous rappelons que l'accès au cours de tennis et de basket n'est autorisé qu'aux membres de l'association et pour utilisation scolaire. Nous espérons vous voir nombreux.

Comité des Fêtes

Président: Fernand PEREZ

Contact : 06 50 59 10 02

Des animations au coeur du village

L'année 2020 est marquée par une crise sanitaire sans précédent. Elle nous touche tous et nous amène à la plus grande prudence.

Face à cette situation, le Comité des Fêtes de Montferrand a annulé l'ensemble de ses manifestations 2020 avec les plus grands regrets.

Nous espérons pouvoir vous retrouver du 24 au 27 juin 2021, pour notre fête locale annuelle.

En attendant, prenez soin de vous et de vos proches !

Bien à vous.



Développement entrepreneurial

Un écrivain au village

Une reconversion ou une évolution ? Frédéric Tort nous avait habitués à être producteur / réalisateur de films mais voici qu'il réalise un rêve d'enfance en devenant écrivain et même romancier. A 44 ans, il tente l'expérience en sortant son premier livre « Les Bourriques ». Passionné des petites histoires de son pays, nostalgique du Lauragais, c'est sur ce territoire que se déroulait son scénario de film qui fut transformé et adapté pour devenir un roman où on retrouve humour et patois local.

Oui, un vrai écrivain puisqu'un nouvel ouvrage est en préparation et peut-être d'autres idées sur le Lauragais.

Contact : www.lesbourriques.fr

Les comptes-rendus sont mis sur
le site web « in extenso » :
« montferrand-seuil-de-naurouze.fr »

Séance du 22 juin 2020

- Délégations au maire dans le cadre de la gestion communale
- Election et désignation des membres à la commission d'appel d'offres, en qualité de correspondants défense, en qualité de délégués de la commune à l'agence technique départementale, d'un délégué à la commission locale des charges transférées de la CCCLA, à la commission communale des impôts directs
- Décision du maintien des taux locaux de taxes foncières sur le bâti et non bâti
- Adoption du taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères calculé par la CCCLA
- Attribution des subventions aux associations
- Vote du budget : section de fonctionnement et section d'investissement
- Décision d'attribution d'une prime exceptionnelle au personnel communal ayant connu un surcroît significatif de travail en présentiel pendant la crise sanitaire
- Tirage au sort des jurés potentiels de cour d'assises.
- Accord pour faire appel à un auto entrepreneur pour suppléer à l'absence d'un cantonnier.

Séance du 6 octobre 2020

- Renouvellement des compétences eau et assainissement à la CCCLA
- Adhésion au groupement de commandes passé par la CCCLA concernant les travaux de voirie
- Réflexion sur les perspectives de la mandature en matière de projets et d'aménagement
- Décision de nettoyer le local de l'ex-menuiserie par les conseillers municipaux pour ne pas engager de dépenses à la charge de la municipalité.

Séance du 27 octobre 2020

- Demande de subvention au Syaden pour aménagement éclairage public et planification pluri annuelle
- Décision d'adhésion au contrat d'assurance négocié par le centre de gestion garantissant une indemnisation pour risques statutaires
- Décision de subvention versée à l'Association Aude Solidarité pour aider les communes sinistrées des Alpes Maritimes
- Décision d'achat d'une nouvelle armoire chauffe-plats pour le réfectoire ; l'ancienne sera installée à la salle des fêtes
- Confirmation de vente de la parcelle AB 184
- Point sur le budget de fonctionnement 2020 de la commune
- Point sur les travaux des commissions
- Information sur le nettoyage du cimetière
- Rajout d'une colonne de récupération de verre à Naurouze et de quelques conteneurs jaunes aux endroits les plus nécessaires.

Séance du 14 août 2020

- Décision sur les tarifs des services scolaires (cantine, garderie, TAP)
- Point sur l'utilisation des conteneurs déchets et le respect du tri sélectif.

Séance du 14 septembre 2020

- Les dossiers d'instruction d'autorisation d'occupation de sol sont confiés par convention à un service de la CCCLA
- Décision de report de la journée citoyenne au printemps compte tenu de la crise sanitaire
- Décisions concernant l'achat d'un photocopieur et la vente des armoires à clapets et pavés autobloquants de l'ancienne mairie
- Point sur la rénovation du parvis de la mairie
- Analyse de la circulation des bus de transports scolaires
- Information sur la vente aux enchères suite à la liquidation judiciaire de l'atelier de menuiserie
- Points sur la vie communale : végétation gênante, bois bloquant des accès, poulailler à l'école, chiens agressifs.

Séance du 3 décembre 2020

- Renouvellement bail location de l'annexe de l'atelier municipal
- Renonciation aux pénalités de retard concernant le chantier de rénovation de la mairie en prenant en considération que le retard est consécutif aux obligations de confinement pour cause sanitaire
- Point sur le programme voirie 2020 et demandes de subventions pour 2021
- Décision de maintien du taux actuel concernant la taxe d'aménagement
- Info sur l'utilisation et le déplacement de la salle modulaire en attente place de la mairie
- Composition du cadeau de fin d'année aux Montferrandais de plus de 65 ans

IMAGES DU VILLAGE



Une équipe de bénévoles dévoués



Réunion des conseillers régionaux



La rentrée des classes



*Des incivilités fréquentes
autour des points de
collecte*



ACTUALITES DU VILLAGE

AGENDA

- ✦ 24 avril, « Mon canal propre » .
- ✦ 24 - 27 juin, fête du village.

BIENVENUE AUX NOUVEAUX MONTFERRANDAIS

- ▶ Bernard et Liliane LE MOAL – 19, chemin de la Fount dès Faourès.
- ▶ Anthony SAJOUS, Carole BERTRAND, Hugo et Tom – 92, traverse du Récantou d'Enjanrous.
- ▶ M. Mme ROBIN – 107, rue du Barri Grand.
- ▶ Thierry et Stéphanie HOUPY, Justine et Manon - Ecluse de l'Océan, chemin Pierre-Paul Riquet.
- ▶ Richard CHILVERS - La Janatte.
- ▶ Marie-Pascale LE BARILLEC - 620, route du Ségala.
- ▶ Annick DEBRUMETZ - « En Broc ».

ETAT CIVIL

Naissances :

- ▶ Téo ANTONY le 17 juillet – 7, chemin du Saoulou.

Mariages :

- ▶ Laurent PRIZZON avec Stéphanie DUHAMELLE, le 12 septembre – « En Broc ».
- ▶ Grégoire HERTAULT avec Perrine MATHE, le 2 octobre - 11, chemin d'En Bonis.

Transcription de décès :

- ▶ Anne-Marie DASSENOY née TOURNIER, 77 ans, le 20 juin 2020 à Carcassonne (11) – 6, impasse d'Aire Vieille.
- ▶ Anne-Marie NAYRAL, 81 ans, le 2 août à Toulouse (31) – La Barthole St Laurent.
- ▶ Jean GRANIER, 88 ans, le 5 novembre à Castelnaudary (11) – 104, Voie d'Aquitaine.
- ▶ Roger PUGINIER, 95 ans, le 3 octobre à Villefranche de Lauragais - Saint-Laurent.

Secrétariat de mairie Ouvert le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h.

Contact : 04 68 60 10 55 ou sur le 09 60 54 83 94 ou par mail :

montferrand.mairie@orange.fr

<https://www.montferrand-seuil-de-naouroze.fr>